RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 09456
Numéro SIREN : 538 677 378
Nom ou dénomination : ABML SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 13/11/2017 sous le numéro de dépôt 48617

Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre : dépôt N°48617 en date du 13/11/2017

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE
13 NOV. 2017
DEPOT N° 48617

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

(1) BILAN SIMPLIFIE

Désignation de l'entreprise : SAS ABML SERVICES — 69 avenue Victor Hugo — Néant ☐

Adresse de l'entreprise : 92170 Vanves

Numéro SIRET * : 5 3 8 6 7 7 3 7 8 0 0 0 2 7

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12 — Durée de l'exercice précédent * : 12

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF

			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31082015 Net 3	Exercice N-1 clos le 31082014 Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles : Fonds commercial*	010	12 334	012	12 334	12 334
	Immobilisations incorporelles : Autres*	014	25 000	016	12 984	16 556
	Immobilisations corporelles*	028	16 056	030	3 766	12 290	5 686
	Immobilisations financières* (1)	040	2 400	042	2 400	2 400
	Total I (5)	044	**55 790**	048	**15 781**	**40 009**	**36 976**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS : Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
	STOCKS : Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2) : Clients et comptes rattachés *	068	14 720	070	14 720	10 998
	Créances (2) : Autres * (3)	072	5 095	074	5 095	4 762
	Valeurs mobilières de placement	080	60 354	082	60 354	60 035
	Disponibilités	084	57 763	086	57 763	42 456
	Charges constatées d'avance *	092	586	094	586	284
	Total II	096	**138 518**	098	**138 518**	**118 535**
	Total général (I + II)	110	**194 308**	112	**15 781**	**178 526**	**155 511**

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES : Capital social ou individuel *	120	7 500	7 500
CAPITAUX PROPRES : Ecarts de réévaluation	124		
CAPITAUX PROPRES : Réserve légale	126	750	750
CAPITAUX PROPRES : Réserves réglementées*	130		
CAPITAUX PROPRES : Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		
CAPITAUX PROPRES : Report à nouveau	134	45 325	19 622
CAPITAUX PROPRES : Résultat de l'exercice	136	19 135	25 702
CAPITAUX PROPRES : Provisions réglementées	140		
Total I	142	**72 710**	**53 575**
Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES (4) : Emprunts et dettes assimilées	156	25 100	35 143
DETTES (4) : Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
DETTES (4) : Fournisseurs et comptes rattachés *	166	6 027	6 422
DETTES (4) : Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 37 827)	172	74 690	60 371
Produits constatés d'avance	174		
Total III	176	**105 816**	**101 936**
Total général (I + II + III)	180	**178 526**	**155 511**

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	8 513
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Certifié Conforme

ABML SERVICES
SAS 7500 €
69, Ave Victor Hugo 92170 Vanves
Tél. 01 41 90 10 17 Email : vanves@shiva.fr
RCS Nanterre 538 677 378

(2) COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste) — DGFiP N° 2033-B 2015

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : SAS ABML SERVICES — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RESULTAT COMPTABLE			Exercice N clos le 31082015	Exercice N-1 clos le 31082014
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * — dont export et livraisons intracommunautaires	209	210	
	Production vendue : biens	215	214	
	Production vendue : services *	217	218	177 339 / 123 963
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
	Production immobilisée *		224	
	Subventions d'exploitation reçues		226	4 500 / 67
	Autres produits		230	2 149
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	181 839 / 126 178
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	
	Variation de stock (marchandises) *		236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : ..... - immobilier : .....)		242	69 010 / 43 945
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 / 418)		244	2 499 / 1 042
	Rémunérations du personnel *		250	57 826 / 36 107
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	24 206 / 9 729
	Dotations aux amortissements *		254	5 479 / 4 326
	Dotations aux provisions		256	
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	9 /
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)		264	159 029 / 95 147
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	22 810 / 31 031
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	319 / 35
	Produits exceptionnels (IV)		290	
	Charges financières (V)		294	791 / 1 107
	Charges exceptionnelles (VI)		300	
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	3 203 / 4 256
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	19 135 / 25 702
B - RESULTAT FISCAL	*Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2*		312	19 135 / 314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318	
	Provisions non déductibles*		322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033.not)		324	3 203
	Divers*, dont intérêts excédentaires des sous-cts associés 247 ; écarts de valeurs liquidatives au OPCVM 248		330	
Déductions	Entreprises nouvelles (44, sexies) 986 ; Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies) 981 ; Divers* dont (44 quaterdecies) 345			
	Zone franche urbaine (44, octies et 44 octies A) 987 ; Jeune entreprise innovante (44, sexies A) 989 ; investissements outre-mer 344			
	Zone restructuration de la défense (44, terdecies) 127 ; Zone de revitalisation rurales (44, quindecies) 138 ; Créances issues de report en arrière du déficit 346			
			342	
			350	983
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		352	21 355 / 354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		356	
	Deficits antérieurs reportables :* ..... dont imputés sur le résultat :			360
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		370	21 355 / 372

Primes et cotisations complémentaires facultatives 381 — Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* 380 — n° du centre de gestion agréé : 388

Montant de la T.V.A. collectée 374 : 17 516 — Effectif moyen du personnel* 376 : 2 — dont apprentis : 0 — handicapés : 0 — Effectif affecté à l'activité artisanale 861 : 0

Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) : 378 : 13 793 — Montant des prélèvements personnels de marchandises* : 399

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Certifié Conforme

ABML SERVICES
SAS 7500 €
69, Ave Victor Hugo 92170 Vanves
Tél. 01 41 90 10 17 Email : vanves@shiva.fr
RCS Nanterre 538 677 378

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(3) IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFiP N° 2033-C2015

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABML SERVICES

Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE

		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	12 334	402		404		406	12 334	
	Autres	410	25 000	412		414		416	25 000	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450	2 250	452		454		456	2 250	
	Matériel de transport	460		462	8 513	464		466	8 513	
	Autres immobilisations corporelles	470	4 293	472		474		476	4 293	
Immobilisations financières		480	2 400	482		484		486	2 400	
TOTAL		490	47 277	492	8 513	494		496	55 790	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles		500	8 444	502	3 571	504		506	12 016
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	783	542	325	544		546	1 108
	Matériel de transport	550		552	1 134	554		556	1 134
	Autres immobilisations corporelles	560	1 075	562	429	564		566	1 504
TOTAL		570	10 302	572	5 479	574		576	15 781

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(10 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IR, 16 % pour les entreprises à l'IS)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées vitées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values Court terme * ⑤	Long terme 19 % ⑥	Long terme 15 % ou 16 % ⑦	Long terme 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Certifié Conforme

ABML SERVICES
SAS 7500 €
69, Ave Victor Hugo 92170 Vanves
Tél. 01 41 90 10 17 Email : vanves@shiva.fr
RCS Nanterre 538 677 378

(4) RELEVE DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABML SERVICES

Néant ☒ *

I RELEVE DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

		Dotations		Reprises	
Frais de fondation		700		705	
Terrains		710		715	
Constructions		720		725	
Inst. techniques mat. et outillage		730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.		740		745	
Matériel de transport		750		755	
Autres immobilisations corporelles		760		765	
TOTAL		770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer,	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B	780	

II DEFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES A L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art.L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

800 ☐

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Certifié Conforme

ABML SERVICES
SAS 7500 €
69, Ave Victor Hugo 92170 Vanves
Tél. 01 41 90 10 17 Email : vanves@shiva.fr
RCS Nanterre 538 677 378

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

ABML SERVICES

SAS au capital de 7.500 €

Siège Social : 69, Avenue Victor Hugo – 92170 VANVES

R.C.S. NANTERRE 538 677 378 N° Gestion 2011 B 09456

TEXTE DES RESOLUTIONS ADOPTEES

PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE CONVOQUEE LE

29 Février 2016

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice 2014/2015 approuve les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice 2014/2015.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 19 135.01€ au compte Report à Nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié Conforme.

ABML SERVICES
SAS 7500 €
69, Ave Victor Hugo 92170 Vanves
Tél. 01 41 90 10 17 Email : vanves@shiva.fr
RCS Nanterre 538 677 378